



Chronique d'une mort annoncée : la kermesse



Philippe Hourlay

Les forains gênent. Il paraît qu'ils font du bruit. Il paraît qu'ils émettent des « nuisances sonores et olfactives pour les établissements HoReCa à proximité », qu'ils rejettent « des eaux usées à même le sol dans un site classé », qu'ils amènent dans le parc de Sept-Heures « des véhicules lourds et des attractions foraines qui endommagent le système racinaire des arbres par compactage du sol dans un parc classé » (termes extraits de la délibération du Conseil communal du 21 mars 2024, point 10 relatif au règlement relatif à l'exercice et à l'organisation des activités foraines). Il paraît que certains s'en plaignent. Le Collège va donc déménager les forains au parking de la gare, loin derrière le parking TEC, entre la voie ferrée et la station d'épuration, avec les cirques ambulants et les lions en cage, et s'ils sont moins de dix, ils ne pourront plus venir.

Ce règlement est bel et bien d'application depuis le Conseil communal du 21 mars.

Un avis de conformité a même été remis par le Ministre wallon des Classes Moyennes (MR) le 15 mars. Le dernier article, le n° 19, est clair : « Le présent règlement est donc définitivement adopté. » Seul espoir en vue : il prévoit d'éventuelles

modifications d'implantation ultérieures. Alors ? Non, Alternative-plus n'a aucunement interprété les choses politiquement et ne les a pas non plus biaisées dans un souci électoraliste. Les faits cités sur notre page Facebook et dans ce journal sont les faits et rien d'autre, et ils sont consignés de façon visible dans le règlement en question. Si nous mentons, pourquoi les forains sont-ils alors en recours au Conseil d'État contre cette mesure ? Et à ceux qui nous accusent de ne pas savoir lire un règlement, nous répondons ceci : nous sommes nombreux, alors, à ne pas savoir lire : les forains, l'avocat des forains, et même le jury du Conseil d'État qui a estimé que la plainte des forains était fondée et recevable (jugement le 9 avril). En réalité, les choses sont plus graves : on demande aux mandataires communaux de voter un texte mais celui-ci n'inclut pas l'interprétation que la majorité peut s'autoriser à en

faire par la suite ; on vote donc un chèque en blanc !

Le risque: créer des conditions de kermesse inacceptables, faire fuir les forains, puis tout supprimer « parce que ça ne marche pas ».

Qui va, en effet, aller au diable vauvert, après avoir traversé toute la ville, pour mettre son petit bout sur un manège ? Un manège tout perdu au milieu de nulle part, qui ne reviendra plus, faute de clients ? A quoi rime une fête de village hors du village ? Les fêtes foraines, avec leurs manèges colorés, leurs stands de jeux et leurs odeurs alléchantes, ne sont pas seulement des attractions divertissantes, mais aussi des éléments essentiels et intergénérationnels du tissu social de nos centres-villes. Ces événements renforcent les liens familiaux en permettant à chacun de s'amuser. Il y a danger que cela disparaisse !

Si nous sommes appelés à gérer notre ville, Alternative-plus maintiendra la fête foraine place Royale et la redynamisera. Nous nous y engageons. Ne laissons pas mourir l'esprit de village ! (Philippe Hourlay)



Le Collège a décidé de mettre la kermesse à la gare.

Nos propositions pour le Printemps de l'Emploi à Spa



Arnaud Fagard



Madeleine Bottelier

Le taux de chômage à Spa s'élève aujourd'hui à près de 15% (14.9%), ce qui est presque 2% de plus qu'au début de la mandature ; ce taux atteignait alors à 13.2%. Il est aussi supérieur au taux de chômage moyen en Wallonie. Le Printemps de l'Emploi qui se tiendra prochainement a donc évidemment toute son utilité. Pour Alternative-plus, créer son propre emploi pourrait représenter une des solutions au chômage. **Arnaud Fagard** a suggéré en Conseil d'ajouter dans la convention la présentation d'une couveuse d'entreprise ; c'est un organisme spécialisé dans la création d'entreprises qui s'adresse plus particulièrement aux demandeurs d'emploi ou en statut SMART, ce qui peut représenter une bonne solution pour les indépendants « intermittents » puisqu'il est possible de cumuler ce statut avec le chômage. Rappelons également la proposition de notre conseillère de la Maison de l'Emploi, **Madeleine Bottelier** : créer une régie de quartier ; elle permettrait de rapprocher de l'emploi les personnes qui en sont le plus éloignées.



Nous voulons tout à la fois soutenir le lancement de nouvelles entreprises et créer une régie de quartier qui permettra au public éloigné de l'emploi de s'en rapprocher.

La plainte des rues de Spa

Il faudrait dresser un atlas des chantiers, des déviations, des nids-de-poule et des tentatives de réparations dans tous les quartiers de la ville. Elle compte 10 chantiers en cours dont 5 avec des déviations importantes (autour des Anciens Thermes, av. Amédée Hesse, quartier du Waux-Hall, rue de Barisart, rue Chelui). C'est invivable. Personne ne referait toutes les pièces en même temps dans sa maison, le simple bon sens réclame une planification des travaux. Le pire reste à venir, cependant, avec le pharaonique chantier de la traversée de Spa.

La plainte de la rue des Écomines



Paul Mordan

Délaissée, maltraitée, souillée... tel est le triste sort de cette rue commerçante du centre qui était encore florissante il y a peu, et qui peine à renaître de ses cendres. Elle est totalement oubliée dans la grande mixture des travaux prochains, ceux de la traversée de Spa qui vont, paraît-il, offrir une vitrine neuve à tous les commerces de Spa (si entretemps ils ne sont pas morts par éviscération des rues et des trottoirs). Et, comme si cela ne suffisait pas, la voilà recousue de toutes parts par une inesthétique rigole blanche de béton, sous prétexte d'avoir perdu quelques pavés ! La première réparation a consisté en un recouvrement du filet d'eau par du tarmac ; les voitures ont pu rouler dessus avant séchage... résultat : des portes et façades couvertes de taches noires impossibles à laver ! Un dossier d'assurance est donc ouvert pour réparation des dommages. Deuxième intervention : les pavés ont été enlevés du filet d'eau et du béton y a été coulé (pour rappel : la couverture au sol de cette rue est en klinkers rouges), une véritable balafre blanche dans cette rue colorée, alors que les pavés manquants auraient pu être remis en place au fur et à mesure et conserver le cachet particulier de cette rue grâce à un entretien régulier. Du béton s'est répandu sur les klinkers voisins, rendant l'intervention encore moins esthétique. Ces interventions sont encore du travail à l'envers, a dit **Paul Mordan** en Conseil communal. Nos propositions : réparer et entretenir régulièrement nos rues comme on le ferait chez nous plutôt que d'attendre qu'elles soient à ce point dégradées qu'il



Les réparations de la rue des Écomines sont malheureuses.

faillie les refaire à grand frais. Tarder à entretenir coûte toujours plus cher.

Nos ouvriers sont des gens capables

Nos ouvriers sont des gens capables et formés, notamment grâce à une proposition de formation du personnel communal aux premiers soins sur notre patrimoine demandée depuis longtemps par **Paul Mordan**. Il faut leur permettre d'exécuter leur travail dans de bonnes conditions. Ils viennent en effet de réparer magnifiquement le revêtement en pavés du promenoir de la place Royale. Pourquoi n'avoir pas imaginé une solution identique pour la rue des Écomines également ? Elle mérite franchement mieux. A propos de la place Royale, **Paul Mordan** s'est désolé de la malpropreté des bâches utilisées pour isoler les travaux, à cause des projections du karcher ; il en a profité pour suggérer de réaliser des bâches marquées UNESCO.

La plainte de la rue Bertholet Deschamps et du quartier du Waux-Hall

Victime collatérale des travaux, comme beaucoup de ses voisines, la rue Bertholet Deschamps a vu transiter par son axe et par la ruelle contiguë au potager du Waux-Hall tout le trafic qui vient de la Sauvenière par la rue Camille



Fabienne Dorval

Bellenger (rues de la Havette, Chelui, Antoine Pottier, Père Antoine, av. Marie Thérèse), y compris les bus et les poids lourds. Tout passe dans cette très étroite ruelle qui n'est absolument pas prévue pour un tel transit. C'est dangereux car les nombreux piétons n'y sont pas en sécurité, surtout les enfants qui se rendent à l'Académie. **Fabienne Dorval** a rencontré une représentante du quartier qui a émis au nom des riverains les souhaits suivants : inverser le sens de circulation ; remettre la rue Antoine Pottier à double sens ; placer un stop et non un triangle sur pointe au carrefour rue Bertholet Deschamps-rue de la Géronstère, et un passage pour piétons au même endroit ; délimiter une zone 30 dans la rue Bertholet Deschamps, étendue jusque devant le Waux-Hall (Académie) ; et installer un casse-vitesse ou une chicane rue Bertholet Deschamps. En Conseil, l'échevin des Travaux a assuré qu'il rencontrerait les riverains fin avril et que le plan de circulation actuel était toujours en phase-test.

La plainte de l'avenue Amédée Hesse



Frank Gazzard

Rétropédalage : plus aucun arbre n'y serait abattu ! Miracle : nous apprenons dernièrement, scoop tout chaud dans la presse, que plus aucun arbre de l'avenue Amédée Hesse ne serait abattu pour aménager la fameuse piste cyclo-piétonne (en tout cas pour la phase 1 du plan, du rond-point Pompéa jusqu'à la piscine). Ah bon ? Les plans, cependant, disent le contraire. Qu'en est-il, alors ? L'échevin de l'Environnement adapterait-il au fur et à mesure sa communication à la nôtre, par crainte de déplaire (nous sommes tout de même en période électorale...) ? Chacun sait en effet l'attachement des Spadois à leurs arbres... Renseignements pris, les plans auraient été modifiés (mais ne seraient pas définitifs) ; les deux arbres qui devaient être abattus seraient finalement sauvés parce que la piste cyclo-piétonne les contournerait pour passer carrément sur... la route ! (Une piste au nom de la sécurité, disiez-vous ?) A l'heure où nous écrivons

De l'or bleu à 900 000 €...

L'eau commence sérieusement à coûter cher à la collectivité quand on y consacre l'édification de nouvelles fontaines hors de prix ; tant de travaux basiques d'entretien classique ne se font plus : pourquoi ne pas remettre d'abord en état la fontaine des Créateurs des Promenades de Spa (fontaine aux grenouilles) ? Des fontaines, nous en avons déjà, soignons-les, avant d'acheter du nouveau. Et à quel prix ! Les neuf jets d'eau prévus le long des Anciens Thermes, dans l'allée qui comptait des emplacements de parking, coûteront la coquette somme de 302.500 € TVAC, revêtement en pierre bleue compris. La remise en état et la réalisation d'un coulant d'eau périphérique autour de la statue du Maréchal Foch, avec pourtour en pierre bleue, s'élèveront à 145.200 € TVAC. En revanche, la fontaine existante du jardin du Casino, sera



Rénovons d'abord la fontaine aux grenouilles.

restaurée sur place sans démontage du monument pour un coût de 338.800 € TVAC. Pour cette dernière, il était temps et nous nous réjouissons de la voir fonctionner après autant d'années d'inactivité. Mais pour les autres, posons-nous les questions suivantes : à combien s'élèvera l'entretien de ces édifices ? Quelqu'un s'est-il engagé sur la difficulté de nettoyer les 820m² de pierre bleue dans l'allée des Anciens Thermes, autour des jets d'eau ? Est-ce raisonnable de continuer à imperméabiliser les surfaces au sol ? Et les cerisiers du Japon qui bordent cette allée, sont-ils définitivement sauvés ? **Claude Brouet**

ces lignes, malgré deux demandes formelles, nous ne sommes toujours pas en possession des nouveaux plans et nous commençons réellement à nous questionner sur des pratiques qui semblent relever davantage du bidouillage en urgence que d'une planification rationnelle. La seule bonne nouvelle, ce sont les deux sauvetages ; mais un coup d'œil au passage sur les travaux en cours ne rassure cependant pas sur la protection des racines des rescapés... Autre problème, à présent : la déviation par la rue du Pré Leftay pose réellement question en termes de sécurité ; la vitesse et le trafic y sont complètement inadaptés. Alternative-plus a proposé au Collège d'y placer un panneau de limitation de vitesse 30km/h. (**Frank Gazzard**)

Rendez-vous à la brocante le dimanche 21 avril de 10h30 à 13h



Nous utiliserons une carte de la ville pour cette rencontre citoyenne.

Un apéro avec nous, ça vous tente ? Nous vous l'offrons bien volontiers, une nouvelle occasion sympa d'échanger avec vous sur le terrain, de récolter vos idées à l'aide de cartes du centre-ville et de votre quartier pour améliorer notre ville. Ca sera aussi une nouvelle occasion de vous présenter déjà nos projets, récoltés lors de nos nombreuses rencontres citoyennes !

Discrimination envers les personnes handicapées : Alternative-plus avait raison

L'avocat fiscaliste que le Collège a consulté a tranché : oui, ce serait discriminatoire de supprimer la réduction de 50€ sur la taxe poubelles aux personnes handicapées, alors qu'elle est maintenue pour les bénéficiaires du CPAS. (**Arnaud Fagard**)

Paillettes d'un côté, serrage de ceinture de l'autre



Philippe Hourlay

Alternative-plus a jugé injuste la convention qui a été signée pour trois ans entre le Spa-Francorchamps-Revival (rallye de prestige) et la Ville de Spa. Injuste par rapport aux commerçants spadois qui paient leurs taxes publicitaires sur les beach flags et les panneaux, eux, injuste par rapport aux usagers ordinaires de la galerie (brocante, notamment), qui en sont privés, et injuste par rapport aux autres organisateurs d'évènements spadois, parfois depuis 40 ans, qui ne jouissent pas des mêmes privilèges.

Car pour cette organisation qui comprend une société commerciale verviétoise, rien n'est trop beau sous prétexte d'amener de l'animation en ville, animation censée faire marcher les commerces, l'HoReCa, etc. : aucune taxe, aucune assurance à charge et, cerise sur le gâteau : jouissance de la galerie Léopold II ! Nous aimons les évènements, nous sommes pour la vie en ville, mais nous grinçons des dents au souvenir des commerçants de la rue Servais dont on a fermé la rue un nombre incalculable de fois, qui supportent un chantier pénible depuis des années et qui, malgré tout, ont dû payer leur taxe de 30€ sur leurs malheureux panneaux publicitaires que, bien souvent, ils descendaient

place Verte pour indiquer eux-mêmes que les commerces de la rue Servais existaient toujours... A+ avait demandé qu'on leur fasse cadeau de cette taxe ; l'échevine des Finances l'avait refusé pour gagner quoi ? 200€ ? Pfff... (**Philippe Hourlay**)



La galerie Léopold II sera mise à disposition du Spa Revival alors que ce n'est toujours pas le cas pour la brocante...

Vive le foot !



Arnaud Fagard

Arnaud Fagard a déposé un point complémentaire demandant une fermeture plus tardive des établissements HoReCa pendant l'Euro de foot (3h du matin), une proposition sympa qui sera sans doute acceptée après prise d'avis auprès de la police. Une police qui joue un rôle de plus en plus essentiel, car sa présence dans nos rues ne se limite pas à maintenir l'ordre public, c'est bien plus que cela. C'est un pilier

fondamental de la prévention et des interactions sociales au sein de notre ville.

Les policiers sont des médiateurs sociaux. Leur présence régulière dans les quartiers leur permet de tisser des liens avec les résidents, de comprendre les dynamiques locales et de répondre efficacement aux besoins spécifiques des citoyens. Ces interactions quotidiennes renforcent la confiance entre la police et les citoyens, favorisant ainsi une coopération positive. Alternative-plus veillera à réorganiser plus de présence policière préventive dans notre commune. En attendant, vive le foot !

Nous contacter, nous soutenir

Une question? Une proposition? Des idées à partager? N'hésitez pas à contacter notre candidat-bourgmestre **Frank Gazzard** 0473/71.18.29 - fgazzard@gmail.com

Alternative-plus apprécie votre soutien. Aimez notre page, partagez nos publications ou devenez membre et participez ainsi au financement du journal en versant 10 ou 20€ sur notre compte: BE35 0689 3250 0837. **Arnaud Fagard**, trésorier arnaudfagard@gmail.com et **Claude Brouet**, secrétaire, c.brouet@skynet.be

